

SYNTHÈSE DES RECENSEMENTS D'OISEAUX D'EAU HIVERNANTS (WETLANDS INTERNATIONAL) DE 2000 À 2009 DANS LES CÔTES-D'ARMOR

Sébastien THÉOF, Jean-Michel RAOUL,
Yann FÉVRIER, Anthony STURBOIS

Le recensement des oiseaux d'eau hivernants en Côtes-d'Armor permet de recueillir chaque année un nombre important et pertinent de données. Cette synthèse aborde les différentes tendances des 44 521 oiseaux comptés en moyenne sur le département entre 2000 et 2009. Certaines espèces apparaissent prioritaires à l'échelle des Côtes-d'Armor comme la Bernache cravant et le Grand Gravelot. La hiérarchisation des sites met en avant des secteurs d'importance nationale à internationale tel que la baie de Saint-Brieuc. Les comparaisons locales et régionale permettent de mieux situées les variations et les tendances de chaque espèce.

Introduction

En Côtes-d'Armor, le comptage Wetlands International est réalisé sur 9 sites distincts : 6 sites littoraux et 3 sites intérieurs (fig. 1). À cela s'ajoutent des comptages ponctuels sur d'autres sites (étangs) qui eux ne sont pas comptés toutes les années et sont donc classés sous l'étiquette « autres sites 22 ». 51 sites bénéficient de ce recensement en Bretagne et 452 sur le territoire national. À noter également que pour une meilleure lisibi-

lité, la globalité de l'estuaire de la Rance est intégrée à cette analyse malgré le fait que certains sous-secteurs de l'estuaire soient en réalité situés dans le département d'Ille-et-Vilaine. Cette présente synthèse a pour objectif de faire ressortir les grandes variations et évolutions d'effectifs d'oiseaux d'eau et de distinguer les sites d'importance en fonction des seuils de population définis sur les plans nationaux à internationaux.



2297	Baie de Lannion	2239	Rance maritime
2203	Île Grande – Baie de Tregastel – Baie de Perros	2218	Étang de Bosméléc
2240	Baie de Paimpol – Estuaire du Trieux et Jaudy	2208	Étang du Corong
2202	Baie de Saint-Brieuc – Yffiniac – Morieux	2217	Étang de Guerledan
2201	Baie de Saint Jacut – La Fresnaye	2200	Autres sites 22

Figure 1 : Localisation des sites suivis en Côte-d'Armor sur la période 2000-2009

Méthodologie

Les recensements annuels d'oiseaux d'eau sont réalisés sur les mêmes sites chaque année à la même période (mi-janvier) dans des conditions similaires (hauteur d'eau, visibilité, etc.). Ils sont réalisés dans le cadre d'un protocole de comptage international des oiseaux d'eaux (Wetlands international). Les résultats sont donc comparables dans le temps. Néanmoins,

les effectifs comptabilisés ne représentent qu'une image des populations à un instant précis et ne permettent pas de mettre en valeur les fluctuations saisonnières.

Pour cette synthèse, les analyses de tendances de variation d'effectifs ont été réalisées sur 10 ans, uniquement sur des espèces dites régulières sur le territoire costarmoricain. Est considérée comme espèce régulière, celle dont la présence est avérée pour un minimum de 5 années sur

les 10 ans définis pour cette synthèse. De plus, les analyses n'ont été réalisées que sur les espèces dont les effectifs dépassent en moyenne 10 individus par an sur la totalité du département des Côtes-d'Armor.

Afin d'analyser les variations de populations des espèces, les tendances d'évolution des effectifs ont été analysées statistiquement par régression linéaire et ont été retenues significatives lorsque la valeur de p était inférieure ou égale à 0,05. Cette méthodologie a été retenue à des fins de comparaison avec le bilan régional effectué sur la même période « Les oiseaux d'eau en Bretagne à la mi janvier » (GIPBE-OBPNB, 2011).

Le seuil international est atteint lorsqu'un site abrite plus de 1 % de la population mondiale. Sur le même principe, le seuil national est atteint lorsque le site abrite au moins 1 % de la population nationale. Les populations sont estimées en moyenne sur 10 ans.

Résultats

Tendance générale sur le département

Au total, la moyenne des oiseaux d'eau comptés en Côtes-d'Armor à la mi-janvier s'établit à 44 521 oiseaux sur la période 2000-2009. La tendance est à la stabilité sur cette période puisqu'aucune tendance significative n'est décelée (fig. 2). Il en est de même si l'on focalise sur les limicoles dont les effectifs restent également stables avec une moyenne de 28 900 oiseaux sur la période (fig. 3), mais aussi pour les foulques et anatidés avec une moyenne de 15 621 oiseaux (fig. 4).

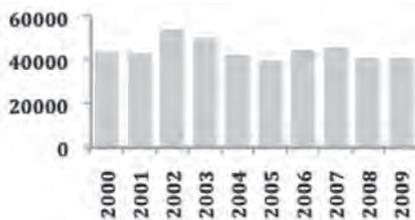


Figure 2 : Evolution des effectifs d'oiseaux d'eau (limicoles, anatidés et foulques) à la mi-janvier en Côtes-d'Armor de 2000 à 2009

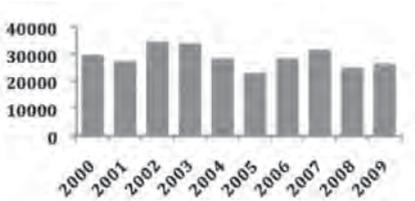


Figure 3 : Évolution des effectifs de limicoles à la mi-janvier en Côtes-d'Armor de 2000 à 2009

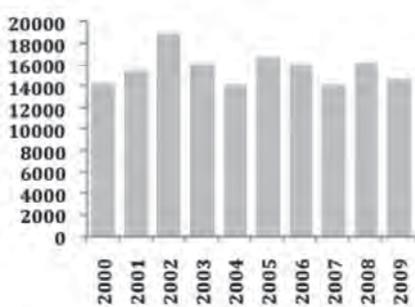


Figure 4 : Évolution des effectifs d'anatidés et foulques à la mi-janvier en Côtes-d'Armor de 2000 à 2009

Tendance par espèce

Si aucune tendance significative n'existe de manière globale, des variations existent au niveau spécifique sur la période 2000-2009. Ainsi, 6 espèces présentent une évolution significative en Côtes-d'Armor (tab. 1) contre 12 à l'échelon régional (GIPBE-OBPNB, 2011). Parmi elles, 3 présentent une hausse de leurs effectifs (Bécasseau sanderling, Courlis cendré, Huitrier pie) et 3 présentent une baisse (Canard pilet, Foulque macroule, Bécasseau variable). Une autre espèce présente une tendance quasi significative : le Garrot à œil d'or.

Seuils nationaux et internationaux

Au vu des effectifs moyens obtenus sur 10 ans, 2 espèces dépassent le seuil d'intérêt international sur l'ensemble des Côtes-d'Armor : la Bernache cravant et le Grand Gravelot (tab. 2). La Bernache cravant dépasse d'ailleurs ce seuil international également sur 2 sites Wetlands : « estuaire du Trieux, Jaudy et baie de Paimpol » et « baie de Saint-Brieuc » (tab. 3).

En totalité, se sont 24 espèces qui dépassent le seuil national à l'échelle du département et 13 d'entre elles excèdent 5 % de la population nationale (tab. 2). L'importance du département pour certaines espèces (Bécasseau sanderling, Courlis cendré, Huitrier pie) est également marquée par des effectifs départementaux en augmentation alors qu'elles dépassent déjà le seuil national.

Sur le plan géographique, l'estuaire du Trieux, Jaudy et baie de Paimpol est le site départemental où le plus d'espèces dépassent le seuil national (10) devant la baie de Saint-Brieuc (8) (tab. 3). Les autres

sites littoraux abritent chacun 3 espèces dont les effectifs dépassent le seuil national exceptée la baie de Lannion qui n'en abrite qu'une seule, le Bécasseau sanderling. *A contrario*, aucun site intérieur n'abrite des effectifs spécifiques supérieurs au seuil national. Sur les 35 espèces régulières sur le département, 18 dépassent le seuil national sur au moins un site littoral (tab. 3). Parmi celles-ci, 2 espèces (Bernache cravant, Huitrier pie) dépassent ce seuil sur 3 sites différents. Cela démontre l'intérêt des zones humides littorales du département pour certaines espèces d'oiseaux d'eau.

Zone humide d'importance internationale

Un site peut être considéré comme zone humide d'importance internationale s'il abrite plus de 20 000 oiseaux d'eau (critère 5 de la convention Ramsar) ou s'il abrite 1 % des individus d'une population d'une espèce ou sous-espèce d'oiseau d'eau (critère 6 de la convention Ramsar). Sur le périmètre des Côtes-d'Armor, aucun site suivi n'atteint l'effectif moyen de 20 000 oiseaux comptés sur 10 ans. Cependant, certaines espèces d'oiseau d'eau n'ont pas été prises en compte dans cette synthèse car leur recensement n'est en général pas régulier ou pas exhaustif. C'est le cas par exemple des laridés, des gavidés ou encore des podicipédidés.

Dans ce contexte, certains sites des Côtes-d'Armor sont considérés comme zones humides d'intérêt internationale. La baie de Saint-Brieuc, par exemple, accueille plus de 20 000 oiseaux d'eau en 2002 (fig. 5) alors que les familles d'oiseaux d'eau cités précédemment n'ont pas été prises en compte. Autre exemple en baie de Saint-Brieuc, au cours de l'hiver 2004-2005, plus de 17 000 laridés ont été

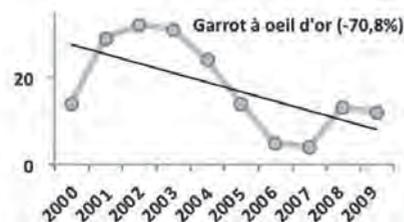
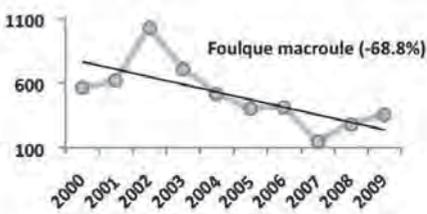
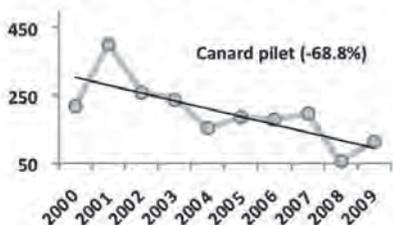
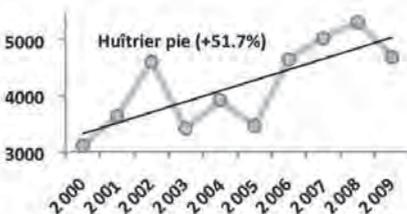
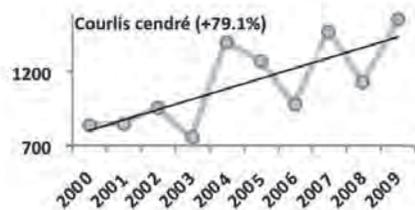
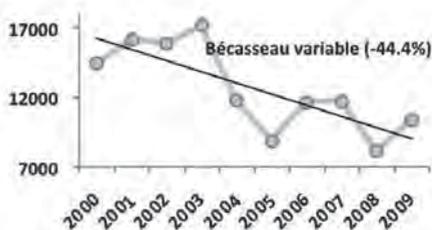
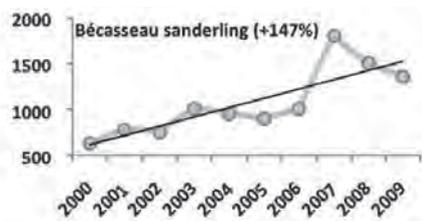


Tableau 1 : Variation annuelle d'effectifs des espèces dont la tendance est significative en Côtes-d'Armor sur la période 2000-2009.

recensés alors que le comptage Wetlands international permettait lui de recenser plus de 15 000 oiseaux d'eau (limicole, foulques et anatidés).

Comparaison à l'échelle régionale

L'analyse régionale opérée sur la même période (GIPBE-OBPNB, 2011) permet

de comparer les évolutions de populations aux deux échelles. Ainsi, le Bécasseau variable, le Canard pilet, le Garrot à oeil d'or et le Bécasseau sanderling présentent des tendances similaires au niveau départemental et régional (tab. 2).

Néanmoins, cette variation peut être beaucoup plus marquée. Le Bécasseau sanderling par exemple, présente une augmentation bien plus importante à l'échelle

Espèce	Nom scientifique	Tendance	Variation départementale	Effectif départemental (arrondi à la dizaine)	% regional	Variation régionale	Tendance Bretagne	% national	% international
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	➔		10	0,4		➔		
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	➔		620	23,6		➔	8,4	
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	➔		3 180	29	+80 %	↗	8,9	
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	↗	+147 %	1 070	12,5	+53 %	↗	5,8	
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	↘	-44,4 %	12 610	12,8	-40 %	↘	4	
Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>	➔		< 10	3		➔		
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	➔		50	10,8		➔	1,2	
Bernache cravant	<i>Branta bernicla bernicla</i>	➔		8 680	32,7	+25 %	↗	8,1	4,3
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	➔		30	13,2		➔		
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	➔		2 080	10,5		➔		
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	↘	-68,8 %	200	10,4	-27 %	↘	1,3	
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	➔		660	9,6		➔	1,5	
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	➔		60	3,7		➔		
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	➔		40	2,2	+50 %	↗	17	
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	➔		< 10	15,7		➔	1,2	
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	➔		440	16,1		➔	8	
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	➔		20	18		➔	7,1	
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	➔		20	29,7		➔	6,4	
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	↗	+79,1 %	1 100	16,9		➔	5,9	
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	➔		20	46,3		➔	1,6	
Foule macroule	<i>Fulica atra</i>	➔	-68,8 %	500	3,6		➔		
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	➔		50	3,6		➔		
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	➔		< 10	0,2		➔		
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	➔		40	4,1		➔		
Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	↘	-70,8 %	20	5	-82 %	↘		
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	➔		1 280	17,1	-29 %	↘	9,3	1,8
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	➔		200	7,4	-49 %	↘	5,4	
Huitrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	↗	+51,7 %	4 200	25,1		➔	8,5	
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	➔		10	5,4		➔	4,5	
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	➔		940	14,4		➔	4,15	
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	➔		1 070	10,4	-29 %	↘	3,7	
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	➔		370	2,8		➔	1,1	
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	➔		520	8		➔		
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	➔		1 610	15,3		➔	3,1	
Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	➔		920	14,2	+54 %	↗	5,8	
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	➔		1 890	6,3		➔		

Tableau 2 : Effectifs et tendances des populations de limicoles, anatidés et foulques recensées à la mi-janvier de 2000 à 2009 (encadré : seuil international ; gris pâle : seuil national)

Nom français	Nom scientifique	2297	2203	2240	2202	2201	2239	2218	2208	2217
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>				8					
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	43		43	509					
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	385	99		2693					
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	731		162	114	23				
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	511	1106	4147	2230	1976	2309			
Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>		6							
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>			4	10					
Bernache cravant	<i>Branta bernicla bernicla</i>	217	393	2218	3537	1498	737			
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>				20					
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	36	26	172	374	49	805		67	96
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>			1	161		21			
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	13		25	552	8	33	11	11	
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>				28		24			
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	1	23	14						
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>				3					
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	13	130	192	45	35	16			
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	1		12	1		6			
Combattant	<i>Philomachus pugnax</i>				16					
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	42	40	149	539	227	117			
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>				15	4				
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	15					165		43	90
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>						27			
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>									6
Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>		1				17			
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	102	412	502	67	105	56			
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>		32	84	11	20	51			
Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	273	173	555	2503	555	66			
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	169			675	98				
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	64	155	488	212	54	40			
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>				189					
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>			295	148		5	19		
Tadome casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	2								
Tadome de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	38	41	257	173	270	808			
Tournepipe à collier	<i>Arenaria interpres</i>	26	248	418	93	80	12			
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>			155	388	96	257			
Nombre d'espèces « seuils nationaux »		1	3	10	8	3	3			
Nombre d'espèces « seuils internationaux »				1	1					

Tableau 3 : Moyenne des effectifs de limicoles, anatidés et foulques par site de 2000 à 2009 (encadré : seuil international ; gris pâle : seuil national)

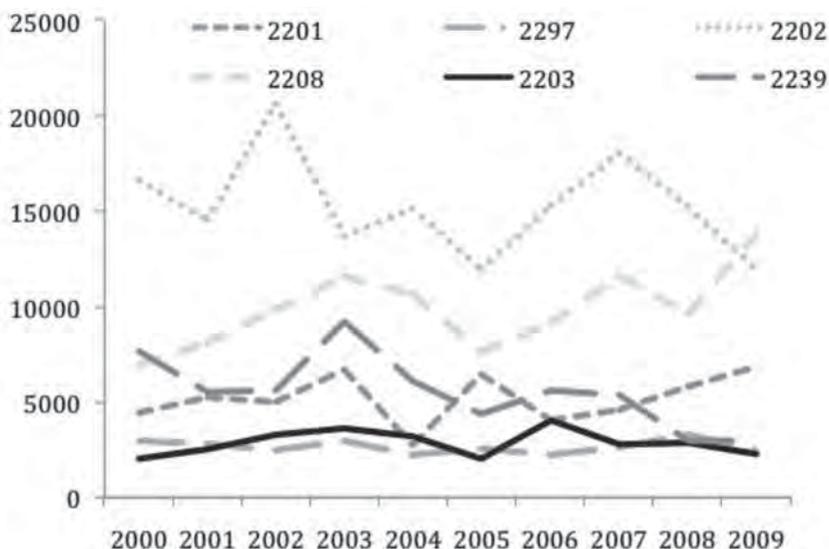


Figure 5 : Évolution des Effectifs totaux de limicoles, anatidés et foulques comptabilisées par site sur la période 2000-2009.

départementale (+ 147 %) qu'à l'échelle régionale (+ 53 %).

En ce qui concerne les 2 autres espèces présentant une tendance à la hausse significative (Huîtrier pie et Courlis cendré), il pourrait s'agir de reports de population puisque aucune tendance significative n'est décelée à l'échelle régionale. Curieusement d'ailleurs, ces 2 espèces sont en diminution à l'échelle internationale (Mahéo R., 2011).

Évolutions locales de quelques espèces sur la période 2000-2012

L'analyse au niveau des sites permet de constater les variations locales d'effectifs et les différences géographiques pour quelques espèces importantes. La période d'analyse a ici été étendue jusqu'à la mi-

janvier 2012 puisque les données étaient disponibles.

Le Bécasseau sanderling est en augmentation quasi-générale sur tous les secteurs. Auparavant présent surtout en baie de Saint-Brieuc, il progresse de manière importante en baie de Lannion et sur la zone estuaire Trieux-Jaudy-baie de Paimpol (fig. 6). Le Bécasseau variable est encore bien représenté sur l'ensemble des sites mais régresse en baie de Lannion, baie de Saint-Brieuc et sur la Rance (fig. 7). Le courlis cendré est, lui, en augmentation sur tous les sites littoraux des Côtes-d'Armor (fig. 8) alors que la population bretonne totale reste stable (GIPBE-OBPNB, 2011). L'Huîtrier-pie est essentiellement présent en baie de Saint-Brieuc où ses populations hivernantes restent stables (fig. 9). La Bernache cravant, enfin, est en augmentation sur 4 sites alors

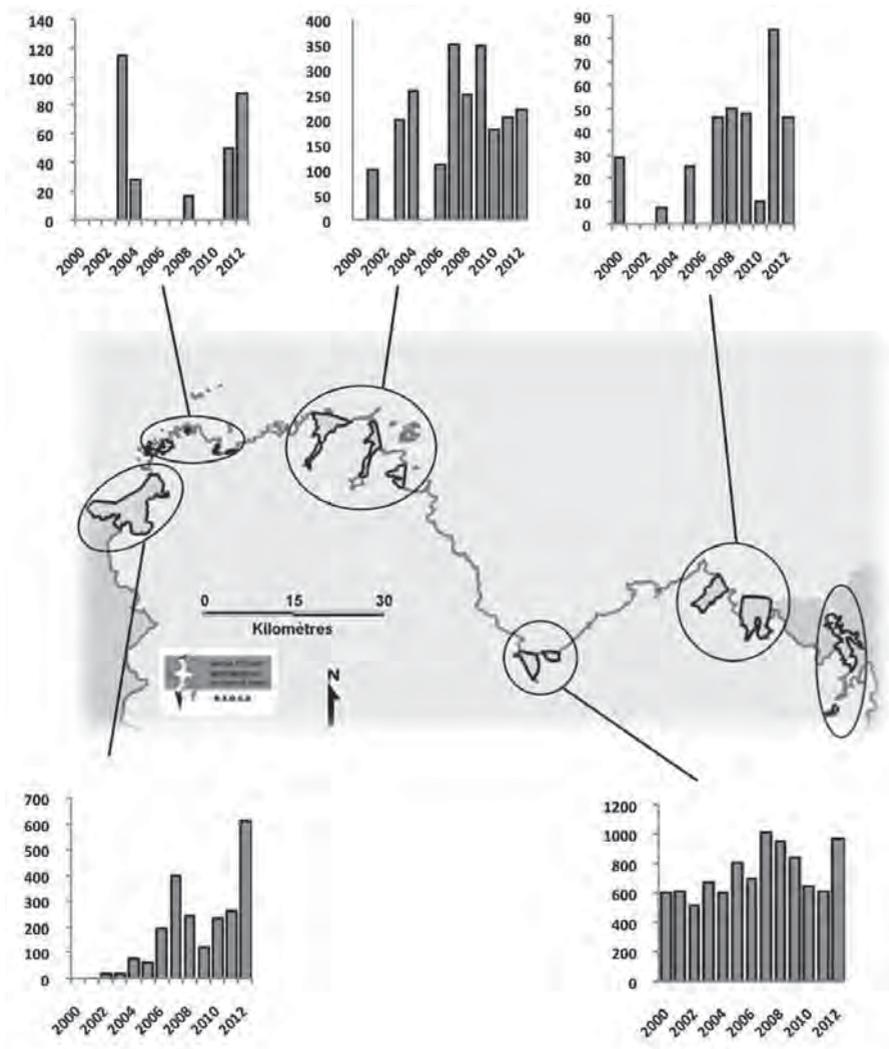


Figure 6 : Évolution de l'hivernage du Bécasseau sanderling par site sur la période 2000-2009

qu'elle semble régresser sur les autres. La baie de Saint-Brieuc notamment, ancien bastion d'hivernage de l'espèce voit ses

effectifs diminuer de manière critique en 2011 et 2012 (fig. 10).

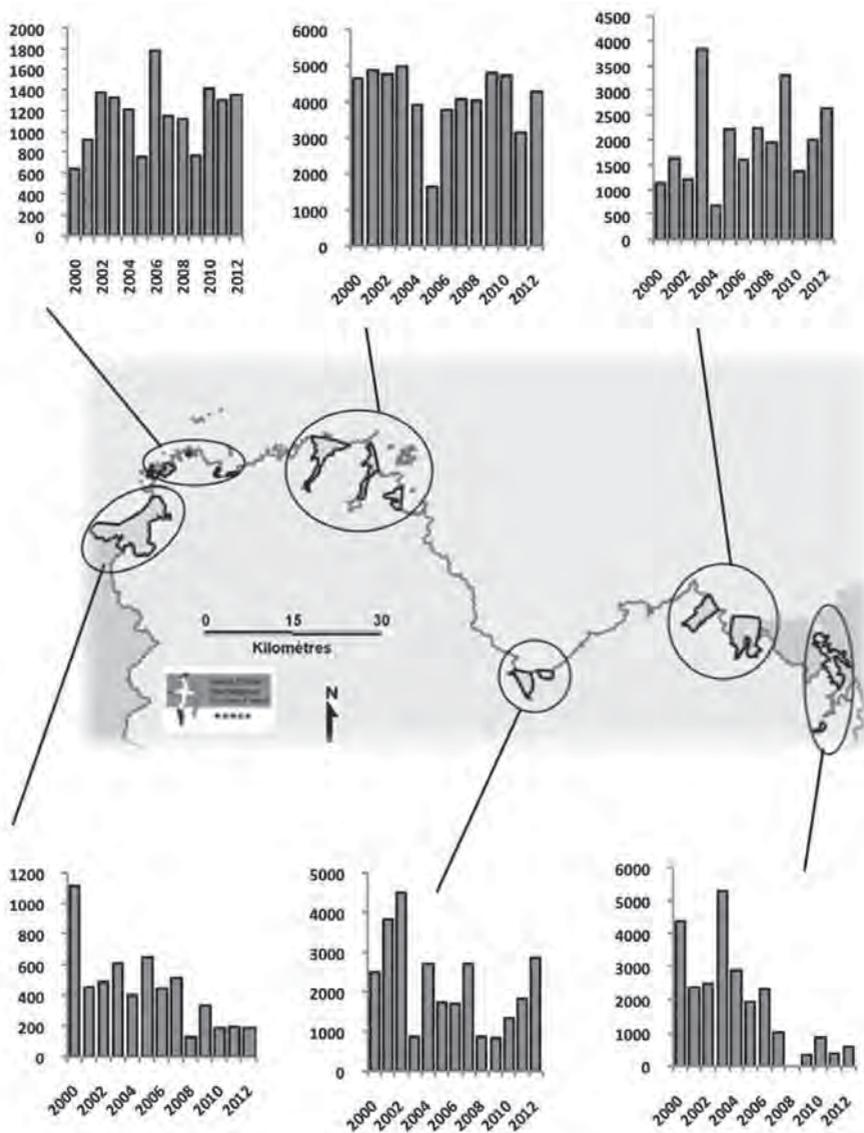


Figure 7 : Évolution de l'hivernage du Bécasseau variable par site sur la période 2000-2009

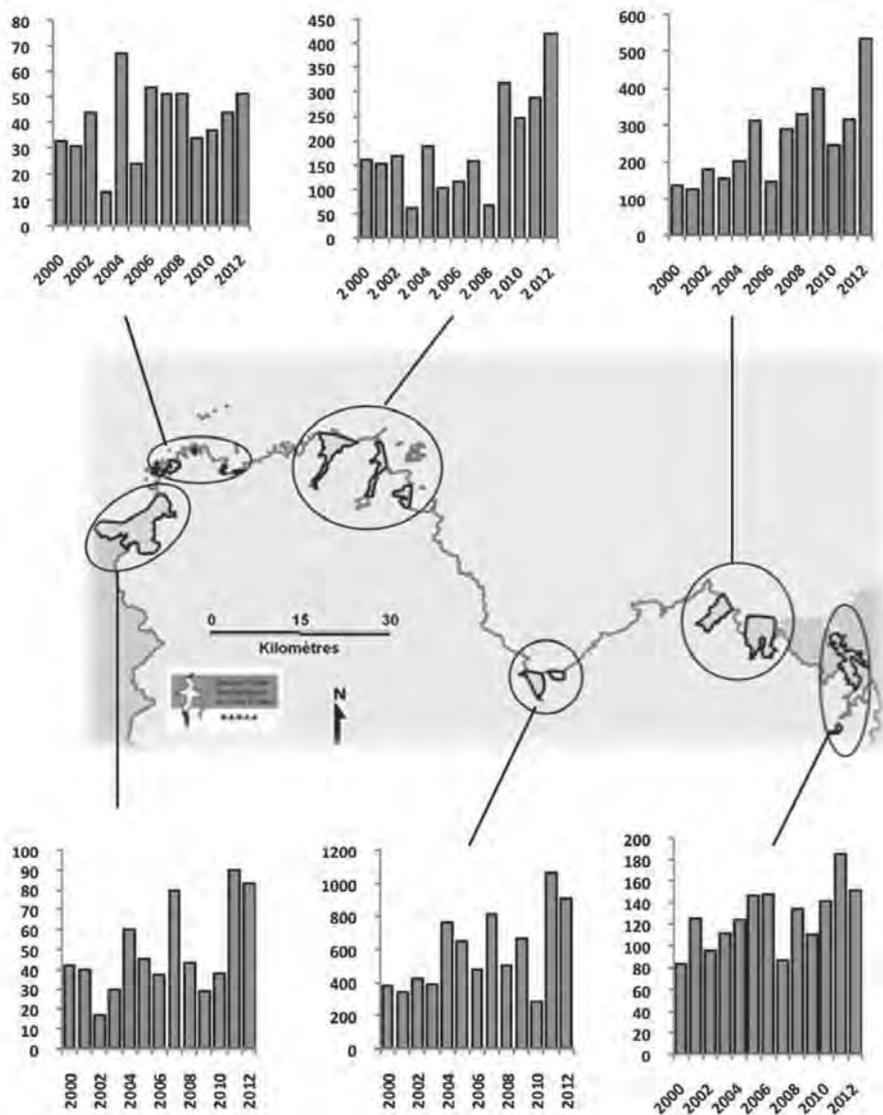


Figure 8 : Évolution de l'hivernage du Courlis cendré par site sur la période 2000-2009

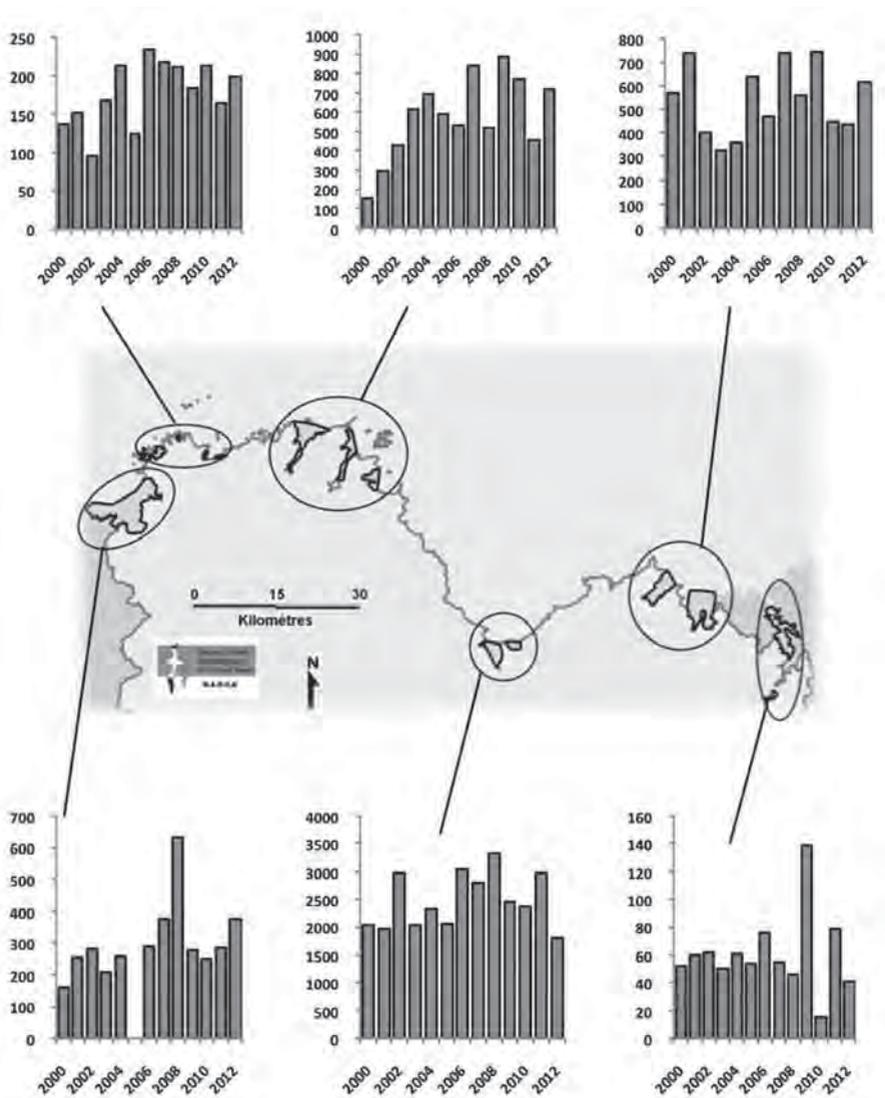


Figure 9 : Évolution de l'hivernage de l'Huitrier pie par site sur la période 2000-2009

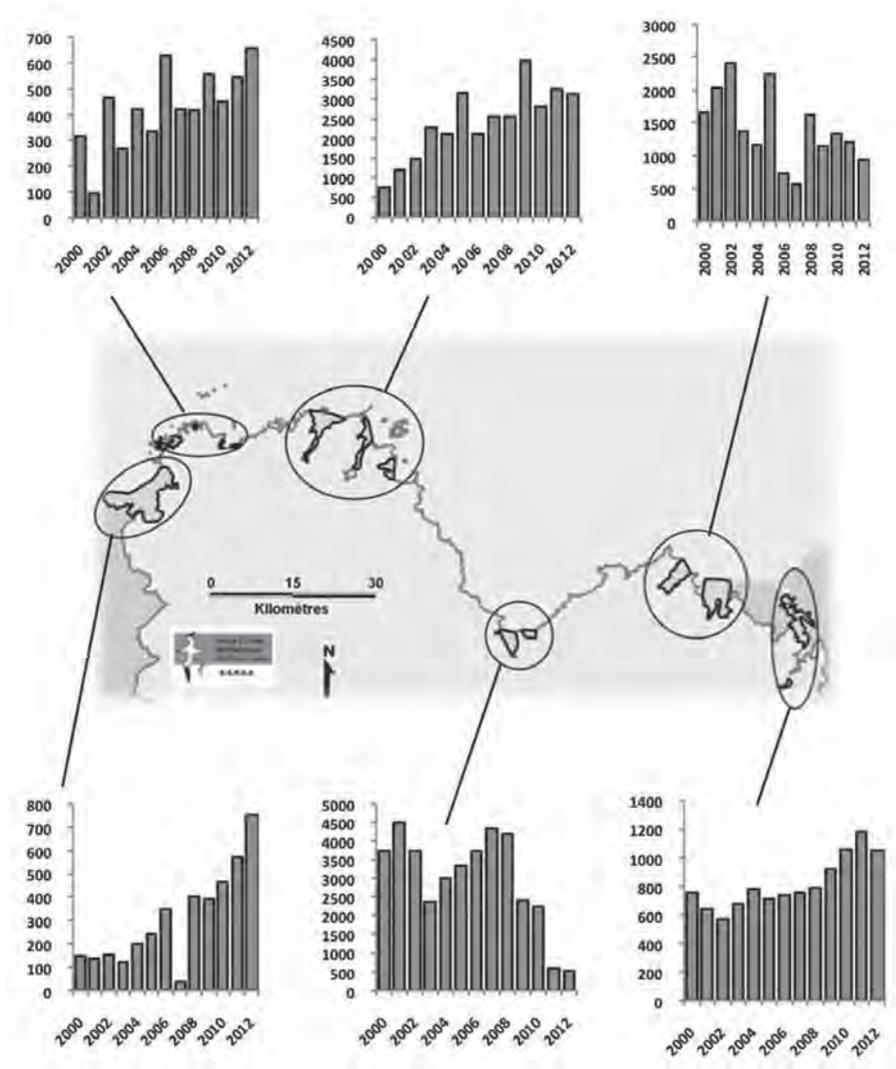


Figure 10 : Évolution de l'hivernage de la Bernache cravant par site sur la période 2000-2009

Bibliographie

- MAHÉO R. (coord.) (2001 à 2009). *Limicoles séjournant en France (littoral)*, janvier 2000 à 2009, ONCFS/Wetlands International (10 rapports annuels).
- DECEUNINCK B., MAILLET N., WARD A., DRONNEAU C., MAHÉO R. (2001 à 2010). *Synthèse des dénombrements d'anatidés et de foulque hivernant en France*, mi-janvier 2000 à 2009, LPO/Wetlands International (10 rapports annuels).
- STURBOIS A., PONSERO A., 2011, *Synthèse ornithologique. Phénologie et évolution locale des effectifs, 1970-2010*, Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc, 83 p.
- GIPBE – OBPNB (2011). *Les oiseaux d'eaux en Bretagne à la mi-janvier*.
- Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)-version 2000-2012.